



**Allocution de William GILLES,**  
*Président de l'Institut du Monde et du Développement*  
*Maitre de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,*  
*Co-directeur du Master Droit du Numérique Administration – Entreprises,*

**pour la cérémonie de parrainage du**  
**Master Droit du Numérique Administration-Entreprises**

**par Nathalie Koscuisko Morizet,**  
*Secrétaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement*  
*de l'économie numérique, auprès du Premier ministre*

**Mercredi 30 juin 2010**  
**Hôtel de Broglie**  
**35 rue St Dominique 75007 Paris.**

Madame la Ministre, Chers collègues, Chers étudiants, Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de vous dire au nom de l'ensemble des personnes présentes que nous sommes très honorés de votre parrainage. Nous en mesurons cependant la *contrepartie* qui met à la charge de la direction du Master Droit du Numérique Administration-Entreprises, de son équipe enseignante et de ses étudiants l'obligation de se montrer à la hauteur de la confiance que vous nous accordez.

Madame la Ministre, le droit du numérique est une *réalité* à laquelle il convient de donner *une forme et une consistance*. Nous savons que vous vous y employez activement. De notre côté, il nous est nécessaire de fédérer l'ensemble des acteurs qui s'intéressent à la problématique du numérique. C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire en créant un *pôle Numérique au sein de l'Institut du Monde et du Développement*. L'objectif est d'associer aussi bien des

universitaires que des praticiens, mais également des étudiants, et ceci dans une approche pluridisciplinaire.

*L'avenir du numérique* suppose une **réflexion décloisonnée**, c'est-à-dire non centrée sur une seule discipline, pour répondre aux exigences d'un monde globalisé. Autrement dit, ce pôle « Numérique » constitue **le premier think tank français pluridisciplinaire** consacré à cette problématique et je remercie Georges d'avoir accepté d'en prendre la direction.

Madame la Ministre, sur ce point, votre **soutien** nous serait très **précieux**. Il nous est indispensable d'obtenir les **moyens nécessaires** pour assurer le **rayonnement international** de la recherche française sur le numérique. Nos travaux ont déjà commencé. Ils associeront dès la rentrée prochaine les étudiants de la nouvelle promotion, qui, j'en suis sûr, s'inscriront dans la lignée de la présente promotion que vous avez accepté de parrainer.

Vous l'aurez compris à travers cette brève allocution que c'est à un véritable **Grenelle du Numérique** auquel nous devons parvenir et pour lequel nous sollicitons votre partenariat.

Permettez-moi à nouveau, Madame la Ministre, de vous adresser tous nos remerciements. Je passe à présent la parole à Irène Bouhadana, Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Co-directrice du Master Droit du Numérique Administrations-Entreprises et Secrétaire générale de l'Institut du Monde et du Développement.